



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 129231

Texte de la question

Mme Marie-Josée Roig appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les inquiétudes des responsables des centres régionaux d'étude, d'action et d'information (CREAI) quant à la réduction de leurs dotations publiques. Les CREAI, qui contribuent par leurs actions d'expertise et de formation, à la construction et à la mise en oeuvre des politiques publiques en matière d'action sociale et médico-sociale, ont vu leurs subventions publiques réduites en raison des efforts d'économie engagés par le Gouvernement. Le CREAI PACA a ainsi vu sa subvention versée par l'ARS réduite de 38 % depuis 2011. Les responsables des CREAI s'inquiètent de la pérennité des financements publics qui assurent une part importante des moyens de fonctionnement de leurs structures. Elle souhaiterait donc connaître sa position sur cette question et les mesures envisageables afin de permettre aux CREAI de poursuivre leur action dans les meilleures conditions.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Josée Roig](#)

Circonscription : Vaucluse (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129231

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1814

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)